

## Migros: pour une gestion durable de la santé

Cela fait bien des années que, chez Migros, nous sommes conscients qu'une gestion des absences fonctionnelle présente des avantages pour toutes les personnes concernées, en les assistant juste à temps. Certaines entreprises du groupe ont développé, dès l'été 1999, un projet de gestion des absences qui a été entre-temps, repris sous sa forme originale ou analogue, par bon nombre d'autres établissements de notre fédération. Les informations fournies par la gestion des absences sont indispensables pour améliorer la sécurité au travail et protéger la santé des collaborateurs de façon durable et systématique.

### Des mesures issues du dialogue

Il s'agit en l'occurrence de saisir toutes les absences dès le premier jour et de les exprimer sous forme de listes d'absences mensuelles, lesquelles servent ensuite de base pour les entretiens intermédiaires avec les collaborateurs. Ceux-ci se différencient à travers leur contenu, leur structure et leur caractère obligatoire. L'objectif commun demeure la collaboration avec les collaborateurs concernés, l'analyse des causes éventuelles de leurs absences, la recherche de solutions possibles, l'adoption de mesures adéquates et la réintégration la plus rapide possible desdits collaborateurs dans le processus de travail. Les supérieurs hiérarchiques directs suivent une formation permanente afin de remplir cette mission exigeante.

### Un système qui ne profite pas seulement aux intéressés et à l'entreprise

La gestion des absences n'a pas seulement prouvé son intérêt en faisant remonter le taux de présence du personnel, elle a permis d'abaisser les coûts directs causés par la maladie, comme les prestations fournies en remplacement du salaire et les primes d'indemnités journalières versées en cas de maladie. Il en va de même pour les coûts indirects générés par la maladie – que la Suva estime entre deux et cinq fois plus importants que les coûts directs – qui peuvent être également diminués de manière durable.

L'engagement de l'employeur est payant pour l'entreprise, bien sûr, mais aussi pour les collaborateurs concernés et la société. Car une personne de 45 ans en invalidité pour cause de maladie, coûte, pour la seule rente AI (rente complète), la somme de 500 000 francs jusqu'à ce qu'elle soit prise en charge par l'AVS. Ce

montant est à la charge de la population active. Sans oublier qu'un montant du même ordre, ou à peu de choses près, est à la charge de la caisse de pensions!

Le plus important, cependant, c'est que les collaborateurs concernés soient réintégrés dans le processus de travail, qu'ils puissent bénéficier d'une structure quotidienne et contribuer ainsi au succès de l'entreprise. Cela ne peut que renforcer la confiance qu'ils ont en eux-mêmes.

La gestion des absences ne profite donc pas uniquement aux entreprises et aux collaborateurs concernés, mais elle décharge la caisse de pensions et l'assurance-invalidité. Les entreprises Migros apportent ainsi une contribution importante et durable à la société.

### Les avantages de la gestion des absences

- La gestion des absences permet d'assister les cas à temps;
- les prestations de l'assurance telles qu'indemnité journalière, examens des médecins-conseils et suivi des cas sont disponibles sans délai d'attente;
- la coordination établie à temps entre l'employeur, l'assuré, les médecins et les divers prestataires est décisive pour une intégration réussie;
- l'augmentation de nouvelles rentes (cas AI) peut être réduite grâce à une identification faite à temps et un suivi professionnel en collaboration avec l'assurance;
- le risque pour les cas de longue durée peut également être reconnu lors d'absences de courte durée fréquentes, grâce à des analyses s'appuyant sur l'électronique, et activement circonscrit à temps;
- le traitement électronique des données peut maintenir les coûts à un faible niveau pour l'administration et une assistance systématique, unique et équitable existe ainsi pour les collaborateurs. ■



**Rolf Simon**  
HR Services, Fédération  
des coopératives Migros,  
Zurich



**Ruth Hermann**  
HR Services, Fédération  
des coopératives Migros,  
Zurich